

COMMUNE DE VILLEMONTAIS

(loire)

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARR142024

Madame le Maire de la Commune de VILLEMONTAIS (Loire)

Vu le Code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983,

Vu le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation,

Vu les travaux effectués au 19 rue du Sabotier par la menuiserie EPINAT de Villemontais

ARRETE

Article 1 :

La rue du Sabotier sera rétrécie devant le numéro 19 de 8 h à 13 h le lundi 08 Avril 2024

Article 2 :

Une signalisation sera mise en place par les entreprises.

Article 3 :

Madame le Maire sera chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

* la Menuiserie EPINAT de Villemontais

* Gendarmerie de VILLEREST (Loire)

Fait à Villemontais, le 05 Avril 2024

Le Maire,

Marie Françoise GAUME

